



La ville de Carros recrute son Chef du service Urbanisme et Foncier H/F

Carros, commune jeune et dynamique de 13 500 habitants, offrant un haut niveau de service public à ses habitants, située à 10km de Nice entre mer et montagne, disposant de la première zone industrielle du Département des Alpes maritimes, de 11 écoles, de nombreux équipements sportifs, un centre international d'arts contemporain... recrute son **Chef du service Urbanisme et Foncier H/F**.

Au sein du pôle Attractivité – Cadre de vie, et d'une équipe dynamique, vous serez chargé(e) de piloter et de coordonner la stratégie foncière et de développement urbain de la collectivité, d'élaborer et de mettre en œuvre la politique foncière et celle de l'urbanisme sur le plan réglementaire. Vous encadrerez 3 agents et procéderez à des remontées d'informations relatives à l'activité et aux dossiers en cours à la hiérarchie et aux élus. Vous apporterez également votre expertise en matière d'urbanisme et de foncier et veillerez à la bonne rédaction des délibérations, des conventions, et des cahiers des charges.

Missions

- Animer et manager une équipe expérimentée de 3 personnes
- Être le référent technique de la dématérialisation, des logiciels métiers (X'map, Next'ADS) et organiser l'archivage,
- Assurer la mise en œuvre des contrôles sur le terrain, des conformités (secteur PPR et cas particuliers) et du contentieux de l'urbanisme avec l'agent assermenté ou par le prestataire désigné en lien avec l' élu et le directeur de pôle,
- Être l'interlocuteur privilégié de la DGFIP 06 et organiser de la commission communale des impôts directs,
- Participer à toutes les réunions et procédures d'évolution du PLUm pilotées par la métropole compétente en la matière,
- Animer les commissions d'urbanisme et déterminer leur fréquence.
- Organiser la mise à jour de l'inventaire quantitatif et qualitatif du patrimoine immobilier de la Commune afin de pouvoir travailler sur la stratégie de la collectivité en matière foncière
- Piloter l'ensemble des missions d'un service foncier important par l'ampleur du domaine privé de la commune avec les agents et les prestataires (huissier, géomètre, avocat, notaire...) mais également le service des finances,
- Assurer le suivi du contentieux, la sécurisation des actes et procédures avec l'appui du directeur de pôle et l'expertise juridique nécessaire,
- Participer à l'élaboration et à l'exécution du budget de votre service.
- Collaborer aux études urbaines et mettre en œuvre les actions juridiques et procédurales en lien avec nos partenaires (Etat, métropole, département, autres communes, EPA, EPF...)
- Contribuer aux réunions trimestrielles de coordination générale présidée par le maire avec l'ensemble des personnels d'encadrement de la collectivité.

Référent technique urbanisme – OIN

- Assurer le suivi administratif et technique des dossiers d'urbanisme en lien avec les services de l'État (DDTM, EPF, etc.).
- Participer aux échanges techniques avec les porteurs de projets (promoteurs, architectes, particuliers).
- Vérifier la compatibilité des projets avec les documents d'urbanisme (PLU, OIN, servitudes...).
- Préparer les avis ou observations de la commune dans le cadre des procédures d'urbanisme (permis, déclarations, projets d'aménagement).

Compétences – Savoir-être

- Formation supérieure et expérience en urbanisme et foncier,
- Expérience exigée en planification et en urbanisme opérationnel,
- Maîtrise du mode de fonctionnement des collectivités locales
- Solides connaissances des codes de l'urbanisme, de l'environnement, civil, de la construction et de l'habitation
- Maîtrise des logiciels métier (ADS, SIG, CIRIL...).
- Connaissances juridiques dans les domaines des cessions,
- Bon sens relationnel, aptitude à la communication, aptitude à la coordination et encadrement d'équipe, force de proposition
- Qualités rédactionnelles,
- Sens de l'organisation, esprit d'analyse et capacité de synthèse,
- Rigueur, méthode et discrétion,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Maîtrise de la lecture des plans.

Conditions statutaires

Prise de poste	Au plus tôt
Durée du contrat	CDD 1 an (vacance de poste)
Public concerné	Titulaires de la Fonction Publique ou Contractuels H/F
Cadre d'emploi	Adjointes techniques (Filière technique – Catégorie C), Techniciens (Filière technique – Catégorie B)
Temps de travail	Temps complet, 35h hebdomadaires
Rémunération	Selon les grilles statutaires + Primes + Tickets restaurant + Participation mutuelle et prévoyance + CNAS

Envoyer Curriculum Vitae et Lettre de Motivation à l'attention de Monsieur le Maire à :
recrutement@ville-carros.fr

Date limite de dépôt des candidatures : au plus tôt